
*Aa. Vv., Argots, 'français populaires' et langues
populaires*

Ruggero Druetta



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/studifrancesi/30971>

DOI : 10.4000/studifrancesi.30971

ISSN : 2421-5856

Éditeur

Rosenberg & Sellier

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2006

Pagination : 208-210

ISSN : 0039-2944

Référence électronique

Ruggero Druetta, « Aa. Vv., Argots, 'français populaires' et langues populaires », *Studi Francesi* [En ligne], 148 (XLX | I) | 2006, mis en ligne le 30 novembre 2015, consulté le 22 avril 2021. URL : <http://journals.openedition.org/studifrancesi/30971> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/studifrancesi.30971>

Ce document a été généré automatiquement le 22 avril 2021.



Studi Francesi è distribuita con Licenza Creative Commons Attribuzione - Non commerciale - Non opere derivate 4.0 Internazionale.

Aa. Vv., Argots, 'français populaires' et langues populaires

Ruggero Druetta

RÉFÉRENCE

Argots, 'français populaires' et langues populaires, « Marges Linguistiques » n° 6, (novembre 2003), Paris, L'Harmattan, 2003, pp. 196.

- 1 La sixième livraison de la revue électronique « Marges Linguistiques » est consacrée à l'analyse des argots et de leur épistémologie. Ce numéro, coordonné par Louis-Jean Calvet et Patrick Mathieu, est focalisé sur trois aspects des parlures populaires et de leur étude : le lien entre argot et espace urbain, les zones de mouvement à l'intérieur des répertoires argotiques et la pratique argotologique vis-à-vis de la linguistique et des attitudes du descripteur. Un inédit de Pierre Guiraud, sur l'argot des Coquillards, vient compléter le recueil. Tous les articles portent sur le français, sauf le dernier, qui est consacré aux changements entraînés par l'arrivée de l'euro dans l'argot espagnol et dont nous ne rendons pas compte ici.
- 2 PATRICK MATHIEU, *Entre argot et langue populaire, le jargon, usage de la place publique* (pp. 40-54).
- 3 L'A. retrace l'apparition des termes *jargon* et *argot* et des connotations qui leur sont associées, ainsi qu'un certain nombre de lexèmes argotiques depuis les premières attestations jusqu'à nos jours, dans le but de caractériser les conditions sociologiques et les motivations identitaires présidant à l'émergence d'un tel sociolecte. C'est ainsi que l'A. indique la catégorie de la *place publique* comme la plus appropriée à caractériser ces détournements de la langue et les jours de fête (foires, carnivals, etc.) comme l'occasion la plus propice pour la rencontre et l'échange de ces expressions qui s'opposent à la parole autorisée des classes supérieures. Véhiculaire et ludique au départ, ce langage recevra une étiquette identitaire à partir d'observateurs externes au groupe, ce qui comporte toujours une stigmatisation plus ou moins accentuée : ainsi, les

mots *jargon* ou *baragouin*, dont l'étymologie est peu valorisante, n'étaient-ils pas employés par les jargonnants pour désigner leur façon de parler, mais seulement par les observateurs, les non-initiés.

- 4 Louis-Jean CALVET, *L'argot et la « langue des linguistes » Des origines de l'argotologie aux silences de la linguistique* (pp. 55-64).
- 5 L'A. retrace les orientations des études linguistiques au début du XX^e siècle, au moment où la vulgate du CLG allait isoler l'étude de la langue « en elle-même et pour elle-même » des locuteurs et de la société. D'autres linguistes suivaient à l'époque des orientations différentes, tels Gilliéron, Meillet, Van Gennepe et R. de la Grasserie, dont l'œuvre peu connue jetait des jalons de type sociolinguistique. La constitution d'une « langue des linguistes », dépouillée d'éléments de variation, considérés comme relevant de disciplines périphériques, caractérise aussi bien le paradigme structuraliste, le générativisme que le fonctionnalisme, et conduit l'A. à s'interroger sur le bien-fondé heuristique et épistémologique de ces exclusions et à prendre en compte l'hypothèse d'une théorie linguistique qui ferait du « chaos » inhérent au langage son fondement et dont la démarche ressemblerait à une promenade dans les données, dépourvue de but préétabli, plutôt qu'à une vérification d'hypothèses préconstituées.
- 6 PATRICK MATHIEU, Pierre GUIRAUD, *Inédits de Pierre Guiraud : le jargon des Coquillards* (pp. 65-82).
- 7 P. Mathieu présente ici un inédit de Pierre Guiraud, qui travaillait à un *Dictionnaire historique et étymologique de l'argot*. La sélection présentée par l'A. concerne le jargon des Coquillards (dont on peut lire l'analyse de 61 entrées), tel qu'il nous a été légué par les minutes du procès de Dijon (1455), dans l'édition de Lazare Sainéan. Les notes de Guiraud offrent une définition de l'argot (« phénomène intéressant par sa forme. Quant à son rendement linguistique, il est faible »), mettent en évidence la double source, littéraire (dans les *Mystères*) et policière des attestations de l'argot et montrent sa préoccupation constante de rapprocher les items de leur localisation précise, par la confrontation systématique avec les mots dialectaux approchants.
- 8 JEAN-PAUL COLIN, *L'impossible récolte: heurs et malheurs d'un lexicographe argotologue* (pp. 83-92).
- 9 L'A. réfléchit sur la pratique lexicologique qui est la sienne et à son application au domaine de l'argot. S'agissant d'un lexique marginalisé, il s'interroge d'abord sur les problèmes de délimitation vis-à-vis du lexique « général », ainsi que du choix des unités à traiter (ce qui dépend, entre autres, de la macro-structure du dictionnaire, de la taille prévue, etc.). Les listes d'entrées des dictionnaires d'argot ne sont en effet pas superposables et on constate souvent une confusion entre parlers régionaux, registres populaire, familier, mots techniques, ainsi qu'entre des couches diachroniquement éloignées d'argots, ce qui interdit de considérer ces choix comme « allant de soi ». La microstructure pose aussi des problèmes spécifiques : la relative autonomie des sens permet-elle un traitement polysémique, sous une même entrée, ou n'exige-t-il pas plutôt un traitement homonymique ? L'étiquetage des termes doit-il reposer sur une évaluation subjective ou sur un échantillon de locuteurs ? Sous quelles entrées décrire les locutions argotiques, particulièrement abondantes ? Voilà quelques-unes des questions qui font de la description lexicographique de l'argot une tâche impossible et passionnante à la fois.
- 10 DENIS DELAPLACE, *Bibliographie des recueils d'argot : quelques problèmes à élucider* (pp. 93-102).

- 11 L'A. remonte le temps pour essayer de montrer de quelle façon s'est constitué l'objet « argot », à travers les ouvrages qui en font leur objet et qu'il est possible de classer en 1) documents attribués à ces groupes (p. ex. les minutes de procès), 2) textes littéraires (p.ex. Villon ou Hugo) et 3) ouvrages lexicographiques. C'est à travers une critique philologique rigoureuse que l'A. parvient à montrer les rapports de filiation des différents ouvrages les uns par rapport aux autres (avec le rôle non négligeable que joue l'introduction de fautes orthographiques d'une édition à l'autre), ainsi que la part d'invention ou de « pastiche » présente dans la plupart des ouvrages. Cette origine complexe explique comment ces livres ont contribué à donner de l'argot une représentation floue, « partant de l'idée d'un jargon propre à des mercelots, puis à des mendiants, pour l'étendre à celle d'un lexique propre aux voleurs et aux classes jugées dangereuses, puis à celle d'une langue verte pratiquée plus largement dans la communauté » (pp. 100).
- 12 FRANÇOISE GADET, « *Français populaire* » : un classificateur déclassant ? (pp. 103-115).
- 13 A partir de la difficulté à accorder une valeur, voire une existence, aux vernaculaires, l'A. analyse l'une des étiquettes utilisées en français pour les désigner, celle de « français populaire » dont elle montre l'inconsistance théorique (ce serait plutôt parce qu'il y a des classes « populaires » qu'on parle de français populaire et pas parce qu'il existe une variété distincte de français, clairement identifiable). Cette analyse passe par la critique de l'étiquette qui, relevant de l'activité métalinguistique « naïve » des locuteurs et permettant d'établir des généralisations synthétiques, s'avère dépourvue de fondement scientifique, car les traits attribués à cette variété ne sont ni spécifiques, ni stables, ni homogènes. Ce qu'on appelle français populaire correspond bien plutôt à des usages urbains, soumis à la fois à la pression unificatrice des groupes sociaux et à la mobilité des locuteurs. L'exemple du « français des jeunes », entre autres, permet à l'A. de montrer la déformation déclassante liée à l'emploi de ce type de désignateurs, dont on il est néanmoins difficile de faire l'économie.
- 14 MICHAËL ABECASSIS, *Le français populaire : a valid concept ?* (pp. 116-132).
- 15 L'A. essaie d'établir l'origine de l'étiquette « français populaire » ainsi que de suivre l'évolution des attitudes en France vis-à-vis du standard et des variétés stigmatisées, afin de déceler l'idéologie et les origines du prescriptivisme dans ce pays, où cette attitude, entretenue par l'Académie Française et l'institution scolaire entre autres, est particulièrement tenace, de sorte que les non-spécialistes mélangent abusivement registre (écrit-oral) et sociolecte ou style (familier-littéraire). Le terme « populaire », attribué à des caractéristique langagières, entre dans les dictionnaires à partir du XVII^e siècle, dans le syntagme « erreurs populaires », tandis que le sociolecte reçoit plutôt l'appellation péjorative de « langue de la crapule » ou de « bas-langage ». L'étiquette « français populaire », quant à elle, fait son apparition dans les années 1920 (Bauche, Frei) et ne disparaîtra qu'après la décennie 1950 (travaux de Guiraud), laissant la place à une attitude moins prescriptive et à des étiquettes de plus en plus neutres (« patois », « langue/langage/parler populaire », « français non-standard/ordinaire ») au fur et à mesure que cette variété s'estompe en tant que sociolecte pour devenir une variété stylistique (« français familier »).
- 16 THIERRY PAGNIER, *D'une théorisation de l'espace linguistique des « cités » à l'analyse lexicologique des dénominations de la femme* (pp. 133-144).

- 17 Critiquant l'hypermédiatisation des parlers « en marge », ce qui laisse supposer qu'il existerait une « variété de français sans que des études empiriques ne confirment que les variables recueillies s'organisent en une 'variété' » (pp. 133), l'A. propose le terme de *résolecte* pour caractériser ces « parlers en vigueur dans un réseau de communication spécifique ». Ce concept lui permet de focaliser l'aspect communicatif et dynamique de ces variétés, qui se constituent dans des buts pragmatiques, et le rapport constant de ces pratiques avec la communauté discursive qui les produit, sans oublier les contacts avec d'autres résolectes et la perméabilité vis-à-vis de ces derniers. C'est dans cette perspective qu'il analyse les dénominations de la femme dans un résolecte de la Seine-Saint Denis, ce qui lui permet de montrer à quel point ces dénominations correspondent plus à une nécessité de pertinence à la situation de communication qu'à un choix d'un trait caractéristique du référent. Sont également analysés les corrélats syntaxiques (sélection du déterminant) permettant de distinguer – au niveau sémantique et discursif – des dénominations apparemment synonymes.
- 18 THIERRY PETITPAS, *De Paname à Ripa : histoire d'une rupture* (pp. 145-155).
- 19 Partant du principe que « tout mot argotique désignant un lieu atteste que les locuteurs se sont appropriés le lieu en question » (pp. 145), l'A. étudie – dans une perspective de sociolinguistique urbaine – les dénominations argotiques de Paris et de ses quartiers et, plus en général, les dénominations des lieux de la vie urbaine sur une période allant de la fin du XVIII^e siècle jusqu'à nos jours. Les parcours de la créativité lexicale recourent ainsi de près les ruptures sociales dont les classes « dangereuses » ou misérables, relayées par les classes ouvrières, ont été investies au cours de ces siècles : la rupture de l'isolement social et linguistique de la pègre au début du XIX^e siècle, puis la haussmanisation de Paris ont contribué au partage plus large de l'argot et au foisonnement des désignations argotiques des quartiers populaires de Paris et de la petite banlieue, autour des boulevards périphériques et des fortifications. Une deuxième vague de créativité remonte à l'après-seconde-guerre mondiale et s'interrompt au début des années 80, lorsque le lien entre banlieues et centre ville se brise et que les classes dangereuses sont à nouveau mises au « ban du lieu » revendiquant ainsi la banlieue comme leur territoire. Le corrélat lexical de cette nouvelle rupture est une chute sensible des créations lexicales sur les quartiers de la ville, alors que ce sont les mots de la cité qui prennent le relais.
- 20 LOUIS-JEAN CALVET, *La langue populaire face au changement monétaire: L'arrivée de l'euro* (pp. 156-160).
- 21 Après avoir partagé les dénominations argotiques de l'argent en deux groupes, suivant qu'elles renvoient à l'argent comme masse globale (la métaphore servant de base à ces dénominations est presque toujours celle de la nourriture), ou bien à l'argent comme somme, l'A. focalise plus particulièrement ce deuxième groupe de mots et s'interroge sur les transformations possibles dans ce domaine suite au changement de devise. L'arrivée de l'euro pose en effet des problèmes quant à l'utilisation des synonymes de l'unité de compte et de ses multiples (*balle, brique, sac...*) dont le référent n'est plus stable, ainsi que des attitudes potentiellement divergentes quant à l'utilisation réelle des nouvelles dénominations (les Français disent *centime*, les Belges *cent* ; l'écrit met un -s à euro, mais on ne sait pas encore si ce -s entrera dans les liaisons de l'oral...) : après avoir pointé ces quelques problèmes dans plusieurs langues, l'A. souligne que les nouvelles entités ont déjà commencé à entrer dans les locutions idiomatiques (*miser un euro sur qqch., coûter trois euros six sous*) et que, dans les années à venir, on assistera à une

réorganisation du champ lexical argotique de l'argent, qu'il sera intéressant de surveiller.